BILAN D'EMISSIONS
COV DIFFUS CHEZ UN IMPRIMEUR

Contexte :

Le site imprime sur papier avec deux techniques différentes : Flexographie et Héliogravure. L'objectif de cette mission a été de quantifier les émissions diffuses de COV émises au cours des stockages de produits (encres, solvants, …), de la fabrication des encres, de l'impression ainsi que lors du lavage des différents équipements.

Rappel réglementaire :

Les dispositions relatives aux émissions de COV (articles 27-7 de l'arrêté du 2 février 1998) concernant ce type d'industrie sont les suivantes :

	Activité	Emissions canalisées	Emissions diffuses	
	Description	VLEc	VLEd	
30-19	**Imprimerie**: Autres ateliers d'héliogravure, flexographie, impression sérigraphique en rotative, contre collage ou vernissage, impressions sérigraphiques en rotative sur textiles/cartons	75 mgC/m3	si conso <= 25 t/an	25% x conso.
			si conso > 25 t/an	20% x conso.

Méthode : Calculs et mesures

Le bilan des émissions du site s'est appuyé sur un bilan matière solvant et des calculs d'émissions à partir des modèles et facteurs d'émissions développés par l'EPA et repris par la FIPEC et l'ADEME.
Un bilan des émissions canalisées et diffuses a été établit permettant d'établir un état réglementaire et des préconisation de réduction des émissions diffuses de COV par des modifications de procédés sans diluer les flux incinérés.

Cartographie :

Des cartographies de l'atelier ont permis de visualiser et quantifier les émissions dans les différentes zones.

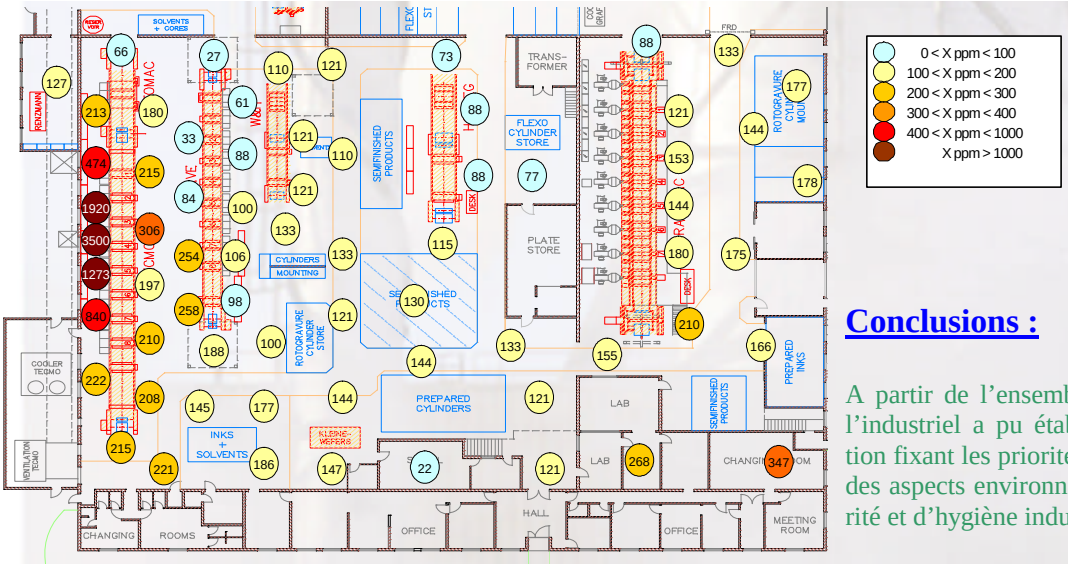

Conclusions :

A partir de l'ensemble de ces données l'industriel a pu établir une plan d'action fixant les priorité en tenant comptes des aspects environnementaux, de sécurité et d'hygiène industrielle.

ALCION Environnement
62, rue Lauriston 75116 PARIS
Tel : 01-47-27-19-37 - Fax : 01-47-27-19-26